
Qui donc est mon prochain ?

Le mot « prochain » appartient spécifiquement au vocabulaire de notre foi. Les philosophes des Lumières lui ont substitué « l'Homme », qui est une abstraction assez commode permettant de s'intéresser aux grands idéaux (lointains) davantage qu'à son (proche) voisin de palier. On préfère aussi parler désormais d'« autrui », ou de l'« autre », soit le vis-à-vis dans sa dissemblance, à l'inverse du prochain, à aimer comme soi-même, considéré, dans sa ressemblance, précisément comme un autre « soi-même ». Le slogan de l'altérité diversement décliné aujourd'hui (par exemple : « aimer l'autre dans sa différence ») correspond de fait souvent à une posture idéologique mettant en cause des valeurs fondamentales communes et détruisant l'identité qui structure pourtant la pensée et la réalité.

L'Ancien Testament connaît certes l'amour du prochain. Ainsi à la question de Jésus sur le contenu de la Loi (cf. Lc 10, 26), le légiste peut citer Lv 19, 18 : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Notons bien ici que l'aune de l'amour du prochain, c'est l'amour de soi. Combien n'aiment-ils pas leur prochain parce qu'ils ne s'aiment pas eux-mêmes ? De là, par le biais d'inimitiés mesquines, la projection sur son prochain du mépris dans lequel on se tient à l'égard de soi-même.

Le commandement figure donc bel et bien dans la révélation mosaïque mais, sur ce point encore, « l'ancien monde s'en est allé » et le Seigneur fait « toutes choses nouvelles » (cf. Ap 21, 4-5). La nouveauté apportée par le Christ tient précisément dans la réponse à l'instance du légiste : « Qui donc est mon prochain » (Lc 10, 29). Pour un Juif, selon du moins la compréhension que s'en fait le légiste, le prochain, c'est la famille, ou le clan, ou la tribu, en réalité d'abord et avant tout un Juif ! Pour un Musulman, qui catégorise les personnes en fonction de leur soumission ou non à la *Charia* (la loi coranique), le prochain appartient à l'*Oumma* (la communauté), ce qui fonde ensuite le principe discriminatoire de la dhimmitude. Pour un chrétien, il en va tout autrement. La hiérarchie situant le prochain le plus proche (parents, famille) comme celui qui doit d'abord être aimé, suivant en cela la place du quatrième commandement qui se trouve au premier rang de la seconde Table de la Loi, est certes respectée mais la parabole du bon Samaritain, forcément déroutante, aboutit à ce que le prochain soit très exactement... l'étranger et le schismatique figurés précisément ici par le Samaritain !

L'évangéliste Luc n'utilise pas l'expression subie et statique « être le prochain » de quelqu'un, à la manière de deux objets/sujets placés côte à côte, mais, de façon active et comportementale, « se montrer le prochain » de quelqu'un (Lc 10, 36). Comme souvent dans les paraboles qu'il rapporte (par exemple le Pharisien qui se tient en avant et le Publicain qui reste en retrait, ou encore le lépreux samaritain qui rebrousse chemin pour rendre gloire à Dieu de sa guérison), Luc spatialise le rapport de proximité en question : tandis que le prêtre et le légiste passent outre, le Samaritain s'approche (cf. Lc 10, 33). C'est donc lui qui s'est fait ou qui s'est rendu le prochain de l'homme gisant. A l'origine de ce déplacement, un regard de compassion du passant sur la détresse concrète qu'il rencontre. Ne sommes-nous pas trop souvent des chrétiens qui fermons les yeux par dureté de cœur et changeons de trottoir par lâcheté ?

La nouveauté de l'Évangile apparaît encore plus lorsque le prochain, c'est l'ennemi ! Oui, l'Évangile requiert d'aller jusque là ! Il ne semble pas, en effet, que la révélation d'un Ancien

Testament largement empreint d'esprit belliqueux soit parvenue à ce comble ! Or l'amour des ennemis est bien ce qui distingue spécifiquement le disciple du Christ, l'amour des amis étant accessible soit aux publicains et aux païens (cf. Mt 5, 43-47) soit aux pécheurs eux-mêmes (cf. Lc 6, 27-35). C'est en effet dans l'amour pour les ennemis que se trouve réalisée parfaitement l'unité (cf. Mt 22, 39) des deux commandements de la Loi, l'amour de Dieu et l'amour du prochain auxquels « se rattache toute la Loi, ainsi que les Prophètes » (Mt 22, 40) : quand notre prochain se trouve être notre ennemi, alors, oui, ce n'est pas pour lui mais pour Dieu que nous l'aimons !

La Nouvelle Alliance innove encore de façon décisive par rapport à l'ancien ordre en ce qu'il ne s'agit plus seulement d'aimer le prochain comme soi-même, mais comme le Christ nous a aimés (cf. Jn 13, 34), c'est-à-dire, en définitive, plus que soi-même, jusqu'à se livrer et déposer sa vie pour le prochain. Le Seigneur précise bien ici qu'il nous donne un « commandement nouveau », inédit dans sa portée et tout simplement inouï dans sa teneur.

En définitive, pourquoi « celui qui n'aime pas son frère [...] n'aime[-t-il] pas Dieu [...] » (1 Jn 4, 20) sinon parce que notre Dieu lointain, en tant qu'inaccessible et transcendant, s'est fait notre prochain ? Cette révélation est tout simplement fulgurante ! Le Tout-Autre s'est fait nôtre ! N'a-t-il pas pris notre humanité pour nous rejoindre jusque dans notre abîme le plus intime ? A y regarder de près, le Christ est notre bon Samaritain !

Abbé Christian Gouyaud